



Règlement du concours Arc Bretagne Atlantique (ABA) 2010



THE BOSTON CONSULTING GROUP



.....	1
1. Contexte.....	2
2. Le concours ABA 2010 : les objectifs.....	3
3. Le calendrier	3
4. A qui s'adresse ce concours ?.....	4
5. Le thème du concours	4
6. Les critères de sélection	4
7. La phase de soumission des dossiers.....	5
8. La phase de présélection	5
9. La phase de sélection	6
9.1. Affinement des dossiers présélectionnés	6
9.2. Jurys de sélection	6
10. La phase de préparation à l'audition	7
11. L'audition devant les responsable d'Orange et d'Alcatel-Lucent	8
12. Communication	9
13. Les contacts.....	9



THE BOSTON CONSULTING GROUP



1. Contexte

France Télécom-Orange et Alcatel-Lucent ont décidé de réunir les savoir-faire de leurs centres de R&D dans les régions Bretagne et Pays de la Loire pour développer l'innovation ouverte. L'innovation ouverte est une nouvelle approche de la recherche qui se développe depuis une quinzaine d'années. Elle vise à permettre aux grandes entreprises d'accéder à des sources nouvelles ou inattendues de créativité et de savoir, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation, notamment en donnant des marges de manœuvre nouvelles à des tiers.

L'initiative Arc Bretagne Atlantique (ABA) s'inspire de ce courant et vise à proposer au tissu économique local des prestations de soutien au développement de nouveaux services innovants de communication et de contenus de nouvelle génération.

ABA s'inscrit dans la dynamique du pôle de compétitivité Images et Réseaux et bénéficie du soutien des deux régions concernées. Totalement complémentaire au Pôle, elle matérialise l'un de ses objectifs stratégiques qui vise notamment à développer la compétitivité des PME et les aider dans leur développement local.

Arc Bretagne Atlantique va ainsi permettre d'accélérer l'innovation, en offrant aux entreprises locales innovantes et aux laboratoires de recherche un accès privilégié aux ressources et infrastructures existantes dans les sites régionaux des deux grands Groupes. Les PME pourront ainsi accéder aux moyens humains, technologiques (matériels et logiciels), commerciaux ou financiers pour le développement, la mise au point et la commercialisation de leurs solutions. Les applications, services et usages de l'Internet, du haut et très haut débit fixe et mobile sont les principaux domaines visés.

Alcatel-Lucent participera à ce projet en s'appuyant sur les compétences de ses sites de Lannion, de Rennes et d'Orvault (près de Nantes), et ultérieurement de Brest. France Télécom-Orange participera à ce projet en s'appuyant sur les compétences de ses sites de Lannion et de Rennes.

Dans le cadre de cette initiative il a été décidé de mettre en place le concours ABA 2010.

Ce concours piloté par Orange et Alcatel-Lucent est organisé avec la participation de :

- Boston Consulting Group (BCG), cabinet international de conseil en management et en stratégie
- OSEO Bretagne et Pays de la Loire
- La région Bretagne (RB)
- La région Pays de Loire (PdL)

- Le Pôle Images et Réseaux (I&R)
- Les technopoles de Brest, Lannion, Rennes, Quimper, Vannes/Lorient et Nantes
- L'Université Européenne de Bretagne (universités et écoles associées)
- Des établissements universitaires Nantais
- Les écoles de commerce de Brest, Rennes et Nantes

2. Le concours ABA 2010 : les objectifs

Le concours ABA 2010 est destiné aux entreprises innovantes dans le domaine des TIC et de leurs applications. Son thème général est « le haut débit et le très haut débit », dans un contexte de convergence (3G/ADSL, 4G-LTE/FTTH). Il s'adresse aux entreprises existantes ou aux porteurs de projets d'entreprises.

Au terme de ce concours, 2 lauréats, sélectionnés par un jury « pro » (constitué de personnes qualifiées) et un jury « étudiant », présenteront leur innovation à des décideurs de haut niveau d'Orange et d'Alcatel-Lucent, qui seront en mesure prendre une décision de partenariat ou d'intégration à l'offre de ces deux grands groupes.

En amont de cette présentation, les lauréats bénéficieront d'une aide d'Alcatel-Lucent et/ou d'Orange, assistés par le BCG, leur permettant d'amener leur innovation et leur business plan à un niveau de maturité suffisant.

En cas de besoins de financement, les dossiers pourront être examinés de façon à bénéficier éventuellement des mécanismes de financement existants d'OSEO et des régions Bretagne et Pays de la Loire.

3. Le calendrier

Le planning de ce concours ABA 2010 est structuré de la façon suivante :

- Lancement du concours ABA le 1/10/2010
- **Phase 1: Soumission**
 - Réception des dossiers au plus tard le 12/11/2010 à 20H
- **Phase 2: Pré-sélection**
 - Publication des présélectionnés le 24/11/2010
- **Phase 3: Sélection**
 - Jurys le 17/12/2010
 - Publication des lauréats le 24/12/2010
- **Phase 4: Audition**
 - Présentation des dossiers finalisés aux décideurs d'Alcatel-Lucent et Orange pour décision éventuelle de partenariat le 18/03/2011

4. A qui s'adresse ce concours ?

Ce concours s'adresse aux PME, aux entreprises de taille intermédiaire (ETI), mais également à des individus porteurs de projet de création d'entreprise, implantés ou visant à s'implanter sur les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Le projet présenté devra satisfaire aux critères ABA (cf. paragraphe critères de sélection).

Le projet présenté peut être réalisé par le porteur seul ou en partenariat.

5. Le thème du concours

Le thème retenu est celui du très haut débit fixe et/ ou mobile, notamment dans un contexte de convergence, incluant :

- Les produits, sous ensembles ou briques technologiques contribuant aux technologies très haut débit fixes (FTTX, XDSL) ou mobiles (LTE..)
- Les services aux usagers résidentiels ou professionnels tirant partie de cette connectivité haut débit (y compris bénéfices de latence, etc.)

Ce thème est en effet au cœur de l'évolution des usages professionnels et personnels des clients, et révolutionne en ce moment le métier des équipementiers aussi bien que le métier des opérateurs. Il y va également d'une problématique d'aménagement du territoire qui est au cœur des préoccupations des Etats.

6. Les critères de sélection

Le dossier de candidature devra satisfaire aux critères suivants :

- Thématique : respecter le thème du très haut-débit dans un contexte de convergence fixe/mobile
- Géographique : disposer de ressources sur les régions Bretagne et/ou Pays de la Loire (ou avoir un projet argumenté d'implantation sur ces territoires)
- Economique : impact sur l'activité économique du candidat (CA, Emploi...)

<p>Les projets doivent montrer un potentiel de chiffre d'affaires global de l'ordre de 10 ou 20 M€ sur une durée de 3 à 5 ans</p>
--

- Réalisme
 - réalisme de l'estimation du marché et des besoins marché
 - plan d'exécution (Compétences/Coût/qualité/délais)

- capacité financière à mener le travail à son terme avec le bon niveau de qualité

Les dossiers de candidature émanant de salariés d'Alcatel-Lucent ou d'Orange ne sont pas acceptés.

7. La phase de soumission des dossiers

Préambule : Il peut être délicat pour une petite structure de confier son idée à un processus de sélection ouvert. C'est la raison pour laquelle ABA met en place un processus de sélection neutre » piloté par l'équipe gestionnaire du concours, constituée de professionnels du Boston Consulting Group et d'OSEO, et indépendante d'ABA et des partenaires Orange et Alcatel-Lucent.

L'équipe gestionnaire du concours est donc la seule organisation ayant connaissance du contenu du dossier avant la publication de la liste des présélectionnés.

Le porteur de projet complète un dossier de candidature numérique en respectant le format Word proposé. Ce dossier de candidature est envoyé à

concours-aba@bcg.com avant le 12/11/2010 20H00.

L'équipe gestionnaire du concours est disponible pour aider le candidat dans la finalisation de son dossier, et ceci en toute confidentialité, entre le 2 novembre et le 10 novembre. Les participants qui souhaiteraient bénéficier d'un tel support sont invités à contacter l'équipe gestionnaire du concours avant cette date, afin de pouvoir planifier les échanges.

L'adresse de contact de l'équipe lors de cette phase est **concours-aba@bcg.com**

8. La phase de présélection

Cette phase se déroule entre le 12 et le 24 novembre. Cette phase est sous la responsabilité de l'équipe gestionnaire du concours qui constitue le comité de présélection neutre.

Ce comité de sélection est tenu au secret professionnel sur l'ensemble des dossiers examinés. En cas de risque qui serait lié à la Propriété Intellectuelle, l'équipe gestionnaire du concours conseille le candidat sur les dispositions à prendre avant de porter le projet à la connaissance des représentants des 2 grands groupes.

L'équipe gestionnaire du concours détermine une liste de dossiers répondant aux critères mentionnés au paragraphe 6 ci-dessus. L'équipe gestionnaire du concours

visé à présélectionner 4 à 6 projets pour la phase de sélection suivante, en fonction de la pertinence des dossiers reçus. Cette présélection est effectuée de manière objective au moyen d'une notation qui permet de mesurer la conformité de chaque dossier aux critères de sélection énoncés au paragraphe 6. Les décisions de l'équipe gestionnaire sont prises en toute indépendance et ne sauraient être remises en cause.

9. La phase de sélection

L'objectif de la phase de sélection est la présentation des projets présélectionnés aux deux jurys « pro » et « étudiant ». Avant cela, une assistance est prévue pour permettre à chaque candidat de renforcer et d'affiner la crédibilité de son projet.

9.1. Affinement des dossiers présélectionnés

Les candidats seront avertis par email du résultat de la phase de présélection avant le 24 novembre à 20H. Les candidats présélectionnés seront invités à prendre contact dès le lendemain avec l'équipe gestionnaire du concours afin :

- d'accepter formellement cette présélection et leur volonté de poursuivre le processus du concours;
- de signer avec Orange et Alcatel-Lucent un accord de confidentialité protégeant le candidat et son innovation, et traitant des risques identifiés de propriété intellectuelle ;
- de détailler les prochaines étapes jusqu'au jury et répondre aux questions éventuelles du candidat.

Jusqu'au 16 décembre, les candidats présélectionnés pourront affiner leur dossier avant présentation aux Jurys. Cette phase sera l'occasion de renforcer la qualité et la robustesse des dossiers. A cette fin, des informations complémentaires et des formats de présentation pourront être demandés ou suggérés par l'équipe gestionnaire du concours. Mais surtout, les candidats pourront s'appuyer sur un support privilégié pour améliorer leur dossier:

- Expertise technique d'une équipe Orange et/ou Alcatel-Lucent pour améliorer la présentation de l'innovation dans son contexte technologique,
- Expertise business d'une équipe de conseil du BCG pour challenger le plan d'affaires et le business model.

Les modalités de ce support seront discutées avec chaque candidat à partir du 25 novembre.

9.2 Jurys de sélection

Les jurys se tiendront le 17 décembre. Les détails logistiques de cette journée seront fournis aux candidats début décembre.

Les candidats présélectionnés seront invités à défendre leur projet devant :

- Un jury « pro » composé de représentants d'Orange, d'Alcatel-Lucent, du BCG, d'OSEO et des partenaires d'ABA.
- Un jury « étudiant » composé d'élèves d'établissements d'enseignement supérieur issus des principales villes du territoire. L'équipe gestionnaire du concours, ainsi que des représentants ABA assisteront ce jury mais ne participeront pas au vote.

Chaque candidat disposera de 20 minutes de présentation suivies de 10 minutes de questions/réponses devant chaque jury. Dans le cas « argumenté » d'un risque lié à la propriété intellectuelle, un candidat pourra refuser de voir son dossier examiné par le jury étudiant.

Chaque jury délibère et choisit son lauréat en fonction des critères de sélection prévus au paragraphe 6. En cas d'accord des deux jurys sur un même candidat, les deux jurys désigneront d'un commun accord le deuxième lauréat.

Néanmoins, dans le cas « argumenté » d'un risque lié à la propriété intellectuelle du projet présenté, un candidat pourra demander que son dossier ne soit examiné que par le seul jury « pro » qui sera alors le seul habilité à le sélectionner, à délibérer sur ce dossier, et à auditer le candidat.

Les jurys choisissent les lauréats en toute indépendance et n'ont pas à justifier leur choix auprès des candidats.

L'annonce des lauréats sera rendue officielle le 24 décembre.

Note sur la confidentialité : les jurys seront astreints à la confidentialité sur les dossiers qui leur auront été présentés.

Précisions sur le fonctionnement des jurys :

- Chaque jury délibèrera à huis clos et choisira son lauréat par un vote à la majorité de ses membres.
- Chaque jury désignera son président qui disposera d'une voix double en cas d'indécision sur la désignation du lauréat.
- Les membres des jurys seront désignés par ABA, après consultation avec les partenaires du concours.

10. La phase de préparation à l'audition

Pendant cette phase les deux lauréats disposent d'un accès aux experts et compétences des équipes ABA. L'objectif de cette phase est d'aboutir à un dossier professionnel, complet et crédible, notamment sur l'objectif de 10 à 20 M€ sur 3 à 5 ans, de façon à convaincre les décideurs Alcatel-Lucent et Orange d'une mise en ligne ou d'un référencement à leur catalogue.

Pendant cette phase d'instruction, les lauréats disposeront :

- D'une personne référent au sein des organisations Alcatel-Lucent et/ou Orange qui les aideront à accéder aux ressources et informations utiles ;
- D'un accès aux moyens/expertises issus des laboratoires et des organisations d'Orange et/ou d'Alcatel-Lucent à hauteur maximale cumulée de 40 journées de prestations pour les 2 lauréats
- De la mise à disposition d'une équipe du BCG destinée à « muscler » le dossier notamment sur les volets Business Plan et Business Model. Le BCG travaillera avec les deux lauréats avec les méthodes et le niveau de qualité qu'il met en œuvre constamment avec ses propres clients. Cette équipe du BCG travaillera avec les deux lauréats pour une durée de 6 semaines en février-mars (~40-50 journées de prestations pour les deux lauréats).

Les lauréats s'engagent, au début de cette phase, à signer un accord d'exclusivité avec Orange et/ou Alcatel-Lucent sur les sujets identifiés de collaboration et de partenariat. Cet accord prolongera et adaptera l'accord de confidentialité déjà signé. Il aura valeur 6 mois, ou jusqu'à la fin des négociations entre les parties.

A l'issue de cette phase les lauréats présenteront leur projet devant les décideurs des 2 grands groupes.

11. L'audition devant les responsables d'Orange et d'Alcatel-Lucent

Lors de cette audition, chaque lauréat présentera à Alcatel-Lucent et/ou à Orange la ou les opportunités de collaboration qu'il espère mettre en œuvre avec eux. La nature de cette collaboration est à définir par chaque lauréat : mise au catalogue, partenariat commercial, projet conjoint...

Cette audition se déroulera en présence des membres du jury étudiant, qui auront ainsi la possibilité de suivre l'évolution progressive des dossiers..

A l'issue des auditions, et dans un délai maximum d'une semaine, les lauréats seront informés de la suite favorable donnée à leurs propositions. Ils entreront alors dans un processus de discussion et de négociation qui sera défini avec chacun d'eux.

Il doit être noté que le parrainage par des managers exécutifs d'Orange et d'Alcatel-Lucent est de nature à fortement favoriser une telle collaboration, mais qu'elle ne peut être garantie a priori, et notamment sous la forme et sous les délais proposés par les lauréats.

12. Communication

Les lauréats autorisent expressément à titre gracieux et pendant une période de cinq ans à compter de leur sélection l'utilisation de leur image par voie de reproduction et de diffusion des photographies et vidéos, sous réserve que cette utilisation soit en relation avec le concours, et dans le respect des accords de confidentialité signés.

13. Les contacts

Le site web du concours est : www.arc-bretagne-atlantique.com

- Les actualités du concours sont disponibles sur le blog ABA : <http://blog.arc-bretagne-atlantique.com>)

L'adresse mail du concours est concours-aba@bcg.com